

Message aux armées du général d'armée Pierre de Villiers

Bleuet de France

1^{er} novembre 2016

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve, et personnels civils de la Défense,

Depuis la fin de la première guerre mondiale, l'œuvre nationale du bleuet de France vient en aide aux soldats, anciens combattants, veuves de guerre et orphelins. Aujourd'hui encore, elle est aux côtés de ceux qui sont engagés sur les théâtres d'opérations, en France et partout dans le monde.

Héritage des tranchées et mémoire des poilus revêtus de l'uniforme « bleu horizon », le bleuet, est le symbole de l'hommage de la Nation aux soldats qui ont payé dans leur chair le prix de leur engagement au service de la France. Il incarne les valeurs de service, de courage et d'abnégation qui sont celles de l'ensemble de la communauté combattante.

Chaque année, le bleuet de France soutient de nombreuses causes. Il apporte un appui marqué aux rencontres militaires blessures et sports. Il participe au financement d'équipements sportifs adaptés pour les hommes et les femmes de nos armées qui ont été blessés en opérations, en service ou à l'entraînement. Il soutient également l'opération « colis de Noël » pour les milliers de soldats, marins et aviateurs déployés loin de leurs familles au moment des fêtes de Noël.

En 2015, 110 000 euros ont été collectés. Cette forte mobilisation, en progression constante depuis plusieurs années, a notamment permis la prise en charge des études de plus de 300 pupilles de la nation et de financer des équipements pour la maison des familles et des blessés de l'hôpital Percy.

A l'approche des cérémonies du 11 novembre, et alors que nos soldats, marins et aviateurs sont engagés dans de nombreuses opérations intérieures et extérieures, j'encourage les armées, directions et services placés sous mon autorité à soutenir activement l'œuvre du bleuet de France et à favoriser la collecte de fonds à son profit.

Je recommande à cet effet le port du bleuet de France sur la tenue de travail et sur le revers gauche de la tenue de sortie. Je le porterai moi-même du 4 au 13 novembre.